

## LES GRANDES DATES DE LA CRISE

2002

### **19 septembre 2002**

Une tentative de coup d'Etat à Abidjan dégénère en soulèvement armé. Les villes de Bouaké et Korhogo, respectivement dans le centre et le nord du pays, tombent entre les mains des rebelles. Le Général Robert Gueï, Chef de la junte militaire au pouvoir de décembre 1999 à octobre 2000, est tué.

### **22 septembre 2002**

Arrivée des premiers renforts français pour assurer la sécurité des ressortissants étrangers. Le dispositif français, constitué à partir du 43e Bataillon d'Infanterie de Marine (43ème BIMA), stationné à Port- Bouët, au Sud d'Abidjan, est baptisé "Opération Licorne".

### **26-29 septembre 2002**

Un contingent militaire français intervient à Bouaké et à Yamoussoukro pour évacuer les ressortissants étrangers.

### **29 septembre 2002**

La Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) crée un groupe de contact et décide de l'envoi d'une force de paix.

### **01 Octobre 2002**

Le Mouvement Patriotique de Côte d'Ivoire (MPCI, branche politique de la rébellion), annonce vouloir renverser le régime et demande la réintégration des militaires en exil, en 2000 et 2001, après des tentatives de coups d'Etat.

### **02 octobre 2002**

Près de deux millions de manifestants ivoiriens, opposés à cette guerre absurde, répondent à l'appel de Charles Blé Goudé, ancien responsable syndical en milieu étudiant, devenu, à l'occasion, le leader des jeunes patriotes. L'on assiste alors à une véritable démonstration de force à la place de la République.

### **04 Octobre 2002**

Les mutins, regroupés en un Mouvement Patriotique de Côte d'Ivoire (MPCI), déclarent leur intention de renverser le régime.

### **6 octobre 2002**

Le MPCI massacre à Bouaké, une soixantaine de gendarmes et leurs enfants

### **17 Octobre 2002**

Les rebelles signent à Bouaké un accord de cessation des hostilités, sous les auspices de la CEDEAO. Le Président Gbagbo accepte l'accord et demande à la France de contrôler le cessez-le-feu.

### **20 Octobre 2002**

Les militaires français se déploient sur une ligne traversant le pays d'est en ouest dans le cadre de l'opération «Licorne».

### **30 Octobre 2002**

Début des premières négociations directes entre gouvernement et rebelles à Lomé (Togo), sous la direction de l'ex-Président, le Général Gnassingbé Eyadema.

### **1er novembre 2002**

Le Gouvernement accepte le principe d'une amnistie et d'une réintégration des mutins dans l'armée.

### **26 novembre 2002**

Le Président du RDR, Alassane Ouattara, retire ses Ministres du Gouvernement. Le lendemain, il quitte la résidence de l'Ambassadeur de France à Abidjan, où il était réfugié depuis le soulèvement militaire du 19 septembre; il trouve refuge au Gabon.

### **28 novembre 2002**

Deux nouveaux groupes rebelles, le Mouvement Populaire Ivoirien du Grand Ouest (MPIGO) et le Mouvement pour la Justice et la Paix (MJP), revendiquent la prise des villes de Man et Danané, à l'extrême ouest du pays.

### **1er Décembre 2002**

Des accrochages entre soldats français et rebelles font une dizaine de victimes chez ces derniers.

### **5 Décembre 2002**

Un charnier de 120 cadavres est découvert à Monoko-Zohi, dans la région de Vavoua (centre- ouest du pays), par l'armée française.

### **29 Décembre 2002**

L'armée française essuie une attaque du MPIGO

## **2003**

### **15-26 janvier 2003**

La Conférence de Linas- Marcoussis réunit, près de Paris, l'ensemble des

parties au conflit. L'accord signé le 24 janvier, prévoit le maintien au pouvoir du Président Laurent Gbagbo et la formation d'un gouvernement composé de tous les signataires, y compris les rebelles. Un sommet des Chefs d'Etat organisé à Paris s'en suit. Il est conclu par une Conférence des Chefs d'Etat sur la Côte d'Ivoire.

#### **25-26 janvier 2003**

Laurent Gbagbo accepte l'accord et annonce la nomination d'un nouveau Premier Ministre de consensus, Seydou Diarra. De son côté, Guillaume Soro, Secrétaire Général du MPC I, déclare que son mouvement a obtenu les portefeuilles de la Défense et de l'Intérieur. En Côte d'Ivoire, cette annonce entraîne des manifestations spontanées de «jeunes patriotes» qui refusent l'entrée au Gouvernement des rebelles.

#### **4 février 2003**

Alors qu'éclatent à Abidjan des manifestations hostiles aux accords de Linas-Marcoussis, l'ONU autorise le déploiement de forces appartenant à la France et à la CEDEAO (Résolution 1464, adoptée à l'unanimité par le Conseil de Sécurité). L'Opération Licorne est renforcée le 7 février, ce qui porte son effectif à 3 000 hommes.

#### **27 février 2003**

Un rapport d'Amnesty international met en cause le MPC I dans le massacre à Bouaké, d'une soixantaine de gendarmes et leurs enfants, le 6 octobre 2002.

#### **8 mars 2003**

Rebelles et représentants des partis politiques s'accordent, au terme d'une réunion inter-ivoirienne à Accra (Ghana), sur un point important de l'accord de Linas-Marcoussis : l'entrée au Gouvernement des rebelles.

#### **10 mars 2003**

Le Président Laurent Gbagbo délègue certains de ses pouvoirs au Premier Ministre Seydou Diarra, nommé à l'issue de la Conférence de Linas-Marcoussis, dans 16 domaines, et pour une durée de six mois renouvelables.

#### **25 mars 2003**

Le Chef de l'Etat nomme à titre intérimaire, deux personnalités aux ministères de la Défense et de la Sécurité Intérieure.

#### **3 avril 2003**

Les Ministres issus des mouvements rebelles participent pour la première fois au Conseil des Ministres, à l'occasion de sa troisième réunion depuis la formation du Gouvernement de réconciliation nationale.

### **3 mai 2003**

Un cessez-le-feu est conclu entre les forces gouvernementales et les rebelles.

### **13 mai 2003**

Le Conseil de Sécurité des Nations Unies adopte la résolution 1479 qui crée "pour une période initiale de six mois, une Mission des Nations Unies en Côte d'Ivoire (MINUCI), avec mandat de faciliter la mise en œuvre de l'Accord de Linas- Marcoussis, et comprenant une composante militaire (...), en complément des opérations menées par les forces françaises et celles de la CEDEAO". A côté d'une composante civile qui assistera le Représentant spécial du Secrétaire Général, pour les questions politiques, humanitaires et de droits de l'Homme, le groupe de liaison militaire sera notamment chargé d'évaluer la situation militaire, et d'assurer la relation entre les différentes forces en présence.

### **4 juillet 2003**

24 heures après l'entame du déploiement de la MINUCI, "les Forces de Défense et de Sécurité de Côte d'Ivoire et les Forces Armées des Forces Nouvelles", déclarent, dans un communiqué commun, la fin officielle de la guerre civile et appellent "toutes les personnes vivant en Côte d'Ivoire à suivre la voie de la paix". La situation reste néanmoins tendue dans le pays, toujours divisé par une ligne de cessez-le-feu entre le sud loyaliste et le nord contrôlé par les ex-rebelles.

### **25 août 2003**

Les autorités françaises annoncent avoir déjoué une tentative de coup d'Etat organisée depuis la France et arrêtent l'ancien putschiste Ibrahim Coulibaly, dit "IB", qui sera libéré en septembre.

## **2004**

### **27 février 2004**

Le Conseil de Sécurité de l'ONU vote la Résolution 1528 qui autorise le déploiement de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) pour une durée de douze mois. Formée de 6 240 militaires et de 350 policiers, cette force a pour mission d'observer le cessez-le-feu, d'aider au désarmement et au retour à la vie civile des combattants, de mettre en sûreté ou de détruire les armements confisqués, et de contribuer à la préparation de l'élection présidentielle prévue en 2005 par les accords de Linas -Marcoussis.

### **25 mars 2004**

Alors que toute manifestation de rue est interdite jusqu'au 30 avril (décret du Conseil des Ministres du 18 mars), une "grande marche pacifique"

organisée par l'opposition à Abidjan pour protester contre le blocage des accords de Linas- Marcoussis, dégénère en affrontements avec les forces de l'ordre. A la suite de ces événements, les partis d'opposition annoncent leur retrait du Gouvernement.

#### **4 avril 2004**

Début de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), avec le passage sous Casque bleu des 1 300 soldats ouest-africains.

#### **19 mai 2004**

Le limogeage de trois Ministres de l'opposition dont Guillaume Soro, le leader de la rébellion, ajouté aux démissions antérieures, réduit à 15 membres, le Gouvernement de réconciliation nationale, originellement fort de 44 personnes, tel qu'issu des accords de Linas- Marcoussis.

#### **30 juillet 2004**

Sous la présidence du Secrétaire Général de l'ONU, Kofi Annan, s'ouvre à Accra, au Ghana, un sommet réunissant une dizaine de Chefs d'Etat africains. Ce sommet, dit Accra III, établit un échéancier pour une solution à la crise ivoirienne, sous peine de sanctions de l'ONU. Laurent Gbagbo promet d'étudier la réforme de l'article 35 de la Constitution, qui conditionne l'éligibilité à la Présidence de la République et empêche Alassane Ouattara, Président du RDR, de se porter candidat.

#### **2 août 2004**

Découverte par les forces de l'ONUCI, d'un charnier de 99 cadavres à Korhogo, au nord du pays, dans une zone contrôlée par la rébellion.

#### **9 août 2004**

Le Président Gbagbo ayant réintégré les trois Ministres de l'opposition limogés le 19 mai, le Gouvernement de réconciliation nationale se réunit au complet pour la première fois depuis quatre mois. Ce même jour, Laurent Gbagbo signe un décret portant délégation au Premier Ministre, au terme de l'article 53 de la Constitution, d'une partie de ses pouvoirs pour la mise en œuvre de l'accord de Linas-Marcoussis jusqu'en octobre 2005.

#### **15 octobre 2004**

Echec du lancement du processus de désarmement, les ex-rebelles exigeant d'abord l'adoption des réformes politiques.

#### **4 novembre 2004**

Constatant que le cessez-le-feu a été maintes fois violé par les ex-rebelles, des avions des forces armées bombardent les positions tenues par de ceux-ci dans leurs fiefs de Bouaké et Korhogo. L'ex-rébellion

estime que ces bombardements rendent «caducs les accords de paix». L'ONU les qualifie de «violation majeure du cessez-le-feu».

#### **6 novembre 2004**

Prétextant de ce qu'un raid de l'armée régulière ivoirienne a occasionné la mort de neuf soldats français et une trentaine de blessés dans un cantonnement militaire français basé à Bouaké, lors d'une attaque aérienne gouvernementale, Paris ordonne la destruction des «moyens aériens militaires ivoiriens». La riposte des forces françaises est suivie de violences anti-françaises.

#### **7 novembre 2004**

Paris renforce son dispositif militaire, portant ses forces à plus de 5 000 hommes.

#### **9 novembre 2004**

Le Président Sud-Africain, Thabo Mbeki, mandaté par l'Union Africaine, rencontre Laurent Gbagbo.

10-18 novembre 2004 8 332 ressortissants français, sur un total de 13 000, sont rapatriés en France, fuyant, selon eux des «exactions anti-françaises».

#### **15 novembre 2004**

Le Conseil de Sécurité de l'ONU adopte à l'unanimité, la Résolution 1572, dans laquelle il condamne les frappes aériennes conduites par l'armée ivoirienne, renouvelle son appui aux actions de l'ONUCI et des forces françaises, et décide d'un embargo sur les armes à effet immédiat, ainsi que de mesures restreignant les mouvements et gelant les avoirs des personnes désignées par un comité créé à cet effet, comme constituant une menace pour la paix dans le pays.

#### **6 décembre 2004**

Thabo Mbeki annonce un accord visant à accélérer l'application de l'accord de Linas- Marcoussis.

### **2005**

#### **6 avril 2005**

Réunis à Pretoria (Afrique du Sud) à l'initiative du Président Sud-africain, Thabo Mbeki, les protagonistes de la crise ivoirienne signent un texte au terme duquel ils s'engagent à la cessation immédiate des hostilités. Interrompu, le processus de désarmement doit reprendre le 14 avril. Il est proposé un plan de sécurité permettant le retour en Côte d'Ivoire de ceux des acteurs de la crise réfugiés à l'étranger, comme Henri Konan Bédié et Alassane Ouattara. Le texte prévoit le soutien de l'ONU pour assurer

transparence et régularité aux élections générales prévues en octobre 2005.

#### **13 avril 2005**

Thabo Mbeki demande que tous les responsables politiques ivoiriens signataires d'un accord de paix -parmi lesquels l'ex-Premier Ministre Alassane Ouattara- puissent se présenter à la présidentielle d'octobre. La mise à l'écart de ce dernier à la présidentielle de 2000, pour «nationalité douteuse», est au coeur de la crise ivoirienne depuis septembre 2002.

#### **14 mai 2005**

Un accord entre l'armée et les forces rebelles est signé le 14 mai, au terme duquel le désarmement des milices doit intervenir entre le 27 juin et le 10 août 2005. Il concerne 42 500 rebelles et 5 500 miliciens supposés être à la solde du pouvoir. L'accord prévoit en outre, la mise en place d'une armée "refondée et restaurée", à partir du 26 septembre. Par ailleurs, des violences inter-ethniques font 70 morts les 1er et 2 juin. Pouvoir et opposition s'accusent mutuellement d'être à l'origine de ces massacres.

#### **18 mai 2005**

Les principaux opposants, Alassane Ouattara et Henri Konan Bédié, concluent à Paris une alliance inédite dans l'espoir de gagner l'élection présidentielle du 30 octobre face au Chef de l'Etat, Laurent Gbagbo.

#### **24 juin 2005**

Le Conseil de Sécurité adopte à l'unanimité, la Résolution 1609, qui proroge le mandat de l'ONUCI (Opération des Nations unies en Côte d'Ivoire) et des forces françaises de l'opération "Licorne", jusqu'au 24 janvier 2006, et renforce numériquement les contingents. L'objectif est de lutter contre la stagnation du processus de paix et la tenue de l'élection présidentielle le 30 octobre 2005.

#### **29 juin 2005**

Accord de Pretoria II, qui fixe un calendrier pour le désarmement et la création d'une Commission Electorale Indépendante.

#### **9 juillet 2005**

Le précédent calendrier de désarmement n'ayant pas été appliqué, un nouvel accord est signé à Yamoussoukro entre le Gouvernement et les rebelles. Il est un préalable à l'organisation de l'élection présidentielle prévue le 30 octobre, et prévoit un calendrier au terme duquel ,40 500 membres des Forces Nouvelles (rebelles) et 15 000 miliciens à la solde du Gouvernement, devront déposer les armes entre la fin septembre et le 3 octobre 2005.

**15 juillet 2005**

Promulgation par le Président ivoirien, des lois sur le processus électoral.

**25 août 2005**

Les Forces Nouvelles (FN) refusent de cautionner l'élection présidentielle du 30 octobre, estimant que «les conditions d'une élection libre, démocratique, et transparente ne sont plus réunies pour cette date».

**30 août 2005**

Rapport de Thabo Mbeki sur la médiation qu'il effectue au nom de l'Union Africaine; la rébellion «récuse» cette médiation qu'elle estime trop favorable au pouvoir en place.

**2 septembre 2005**

Nouvelle version des lois sur la commission électorale, la nationalité et la naturalisation. Celles adoptées en juillet étaient contestées par la rébellion et l'opposition.

**8 septembre 2005**

Le Secrétaire Général de l'ONU annonce que la présidentielle ne pourra pas se tenir le 30 octobre.

**20 septembre 2005**

Laurent Gbagbo durcit sa position en refusant catégoriquement toute nouvelle négociation dans le processus de paix en panne.

**27 septembre 2005**

Le Président ivoirien déclare que l'élection présidentielle ne pourra se tenir le 30 octobre, faute d'un désarmement de la rébellion, et qu'il se maintiendra à son poste après cette date.

**30 septembre 2005**

Les Chefs d'Etat de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), débattent de nouveaux moyens visant à faire progresser le processus de paix en Côte d'Ivoire, en l'absence du Président Gbagbo, qui avait récusé à l'avance, la médiation de la CEDEAO. Ils indiquent en outre, que l'Union Africaine pourrait recommander des changements dans la composition du gouvernement ivoirien en cas de non tenue, le 30 octobre comme prévu, de l'élection présidentielle.

**6 octobre 2005**

Le Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union Africaine, réuni à Addis Abeba, se prononce pour le maintien à la présidence de Laurent Gbagbo après le 30 octobre, et la nomination d'un nouveau Premier Ministre de transition, acceptable pour tous.

### **21 octobre 2005**

Le Conseil de Sécurité de l'ONU adopte à l'unanimité, la Résolution 1633, qui maintient Laurent Gbagbo à son poste pour une durée n'excédant pas douze mois ; l'élection présidentielle, prévue le 30 octobre, ne pouvant être organisée en raison de la persistance de la crise que traverse le pays. La Résolution de l'ONU adjoint au Président Gbagbo, un Premier Ministre doté de tous les pouvoirs nécessaires pour organiser un nouveau scrutin. Le Groupe International de Travail sur la Côte d'Ivoire (GTI) qui a débuté ses travaux le 8 novembre, a pour mission d'établir une feuille de route pour les élections prévues avant le 31 octobre 2006.

### **4 décembre 2005**

Le Gouverneur de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), Charles Konan Banny, est désigné Premier Ministre par les médiateurs africains, les Présidents nigérian, Olusegun Obasanjo et sud-africain, Thabo Mbeki. Il doit diriger un gouvernement de transition jusqu'en octobre 2006, date de la tenue de la prochaine élection présidentielle, selon la Résolution 1633 adoptée le 21 octobre 2005 par le Conseil de Sécurité de l'ONU. L'opposition et la rébellion ivoiriennes se félicitent de cette nomination.

### **28 décembre 2005**

Chargé de conduire le pays aux élections générales prévues fin 2006, le nouveau gouvernement constitué par le Premier Ministre Charles Konan Banny, marque le retour en force de l'opposition. Le Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI), hérite de cinq portefeuilles, le Rassemblement Des Républicains (RDR) de l'opposant Alassane Ouattara se voit confier les ministères de l'Agriculture et de la Justice, tandis que Guillaume Soro, Chef des rebelles des Forces Nouvelles (FN), reste au Gouvernement, en tant que Ministre chargé de la Reconstruction.

## **2006**

### **15 janvier 2006**

Le Groupe de Travail International, représentant la communauté internationale, s'oppose à la prolongation du mandat de l'Assemblée Nationale, arrivé à échéance en décembre. Cette décision entraîne plusieurs jours de violentes manifestations à Abidjan.

### **7 février 2006**

Entrée en vigueur des sanctions décidées le 3 février par le Conseil de Sécurité de l'ONU contre trois personnalités accusées de faire obstacle à la paix, Charles Blé Goudé et Eugène Djué, dirigeants des «jeunes patriotes» et Martin Fofié, un des commandants des Forces Nouvelles.

### **1er mars 2006**

Laurent Gbagbo, le Premier Ministre, Charles Konan Banny, les opposants Alassane Ouattara et Henri Konan Bédié, ainsi que le chef de la rébellion, Guillaume Soro, se réunissent à Yamoussoukro. Il s'agit de la première rencontre en terre ivoirienne des principaux acteurs de la crise depuis septembre 2002.

#### **16 mai 2006**

Dans une déclaration, le Congrès National de la Résistance pour la Démocratie (CNRD), remet en cause la concomitance des processus de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion (DDR) et d'Identification, et appelle à des actions pour "s'opposer de façon résolue à toute opération d'identification, avant le désarmement et la réunification du pays".

#### **23 juin 2006**

A l'issue de deux jours de concertation, et suite à la médiation du Chef de l'Etat, les Députés de l'opposition, réunis au sein du Rassemblement des Houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix (RHDP), décident de siéger à nouveau à l'Assemblée Nationale, dont ils boycottaient les travaux depuis janvier 2006. Cette décision fait suite à celle du Président de l'Assemblée Nationale, le Pr. Mamadou Koulibaly, de suspendre, au mois de mai, les émoluments des Députés absents, ainsi qu'à la menace de leur radiation le 1er juin, s'ils poursuivaient leur boycott.

#### **5 juillet 2006**

Sous l'égide du Secrétaire Général des Nations Unies, Koffi Annan, et en présence de plusieurs dirigeants africains, Yamoussoukro, la capitale politique ivoirienne, abrite une réunion entre les « 5 Grands », le Président Laurent Gbagbo, le Premier Ministre Charles Konan Banny, Alassane Dramane Ouattara du RDR, Henri Konan Bédié du PDCI et Guillaume Soro des Forces Nouvelles, en vue d'évaluer le processus de sortie de crise. Le communiqué final de la rencontre fixe au 15 juillet au plus tard, le début des audiences foraines, demande " la publication d'un décret Présidentiel d'ici le 15 juillet, autorisant la Commission Electorale Indépendante (CEI), à procéder à tout ajustement nécessaire du code électoral en vue des élections, " et prévoit d'examiner à la mi-septembre, une éventuelle prolongation du mandat du Président Gbagbo après le 31 octobre.

#### **19 juillet 2006**

Les "jeunes patriotes", paralysent Abidjan, en érigeant des barricades pour protester contre les audiences foraines (destinées à identifier les populations), qui seraient entachées de fraudes. Par leur action, les patriotes lancent un "avertissement" au Premier Ministre Charles Konan Banny. Le Conseil de Sécurité de l'ONU adresse un nouvel avertissement à tous ceux qui feraient obstacle au processus de paix en Côte d'Ivoire, en les menaçant de "sanctions ciblées".

### **Fin juillet 2006**

Le lancement du processus d'identification des électeurs en vue du scrutin de l'automne, provoque de violents affrontements entre partisans de Laurent Gbagbo et ceux de l'opposition.

### **6 août 2006**

A la veille de la fête de l'indépendance, le Président Laurent Gbagbo prononce un discours dans lequel il déclare que les audiences foraines ne peuvent pas délivrer de certificats de nationalité : "aucun certificat de nationalité ne sera délivré [...] au cours des présentes audiences foraines". Il annonce en outre, qu'il n'est pas question de créer une nouvelle liste d'électeurs, mais simplement de mettre à jour l'ancienne (qui date de 2000) : "aucune liste nouvelle d'électeurs ne sera créée". Enfin, le Président de la République affirme que conformément à la Constitution, il restera au pouvoir jusqu'aux prochaines élections.

### **8 août 2006**

En réaction au discours du Président de la République, la rébellion décide de suspendre sa participation au dialogue militaire en vue du désarmement, pour protester contre le "changement des règles du jeu" sur l'identification des populations. Selon Guillaume Soro, "les Forces Nouvelles n'entendent plus continuer de souscrire à un processus factice et hypocrite". De plus, "il ne sera pas question pour les Forces Nouvelles, d'accepter une quelconque prolongation du mandat de M. Laurent Gbagbo".

### **20 août 2006**

Dans la nuit du 19 au 20 août, des centaines de tonnes de déchets toxiques provenant d'un navire grec, le Probo Koala, sont déchargés par la compagnie ivoirienne Tommy dans des décharges publiques d'Abidjan, provoquant la mort de plus dix personnes, 69 hospitalisations et plus de 100 000 consultations médicales. Le Probo Koala, affrété par la société multinationale Trafigura basée à Amsterdam, avait auparavant tenté de décharger sans succès les déchets aux Pays-Bas. Le 15 septembre, une Commission nationale d'enquête est mise en place par le Premier Ministre et huit personnes sont arrêtées. Les opérations de dépollution et d'enlèvement des déchets débutent le 17 septembre.

### **23 août 2006**

A l'issue d'une rencontre avec le Président Laurent GBAGBO, Pierre Schori, représentant spécial du Secrétaire Général de l'ONU, annonce le report probable de l'élection Présidentielle, pour des raisons techniques : " Il n'est techniquement plus possible d'organiser ces élections, car l'identification et l'enregistrement des listes électorales ne sont pas terminés". A propos de la réunion de l'ONU sur la Côte d'Ivoire du 20

septembre qui doit, entre autres, envisager l'après 31 octobre, Pierre Schori révèle : "cette réunion ne décidera pas du départ ou du maintien du Président Gbagbo au pouvoir". "Cette rencontre permettra d'évaluer les progrès enregistrés dans le processus de paix, et, si possible, de donner un coup d'accélérateur à la feuille de route, si des blocages sont constatés".

#### **5 septembre 2006**

Le processus de sortie de crise connaît à nouveau des blocages. En vue de débloquer la situation, le Premier Ministre, Charles Konan BANNY, réunit à Yamoussoukro, le Président Laurent GBAGBO et ses opposants, Alassane Dramane Ouattara et Henri Konan Bédié, et le leader des Forces Nouvelles, Soro Guillaume. Aucun accord n'a été trouvé, notamment sur les questions du désarmement et de l'actualisation des listes électorales.

#### **6 septembre 2006**

Dans la nuit du 19 au 20 août 2006, 400 tonnes de déchets toxiques ont été déchargés au Port d'Abidjan par un navire battant pavillon panaméen, le "Probo Koala", qui, par la suite, ont été déversés en divers endroits de la capitale économique, faisant de nombreuses victimes. Vu l'ampleur des dégâts et la gravité de la situation, le Premier Ministre présente la démission du Gouvernement.

#### **8 septembre 2006**

Au terme de sa réunion, le Groupe de Travail International (GTI), reconnaît l'échec de la mise en œuvre de la Résolution 1633, et demande au Conseil de Sécurité de mettre en place "de nouveaux arrangements institutionnels et de gouvernance pour la période postérieure au 31 octobre".

#### **12 septembre 2006**

A l'issue d'une visite de 3 jours à Abidjan, Denis Sassou Nguesso, Président de l'Union Africaine, constate le désaccord persistant de la classe politique sur le mode de sortie de crise : « Nous sommes au regret de dire qu'au moment où nous partons d'Abidjan, les questions d'identification qui sont elles-mêmes liées à celles du désarmement, ne trouvent pas encore de solution ».

#### **14 septembre 2006**

Lors d'une rencontre avec les Forces de Défense et de Sécurité au Palais Présidentiel, le Président Laurent GBAGBO fustige la communauté internationale (et particulièrement le GTI), en l'accusant d'être responsable de l'échec du processus de paix en Côte d'Ivoire. En conséquence, Laurent GBAGBO déclare qu'il ne participera pas à la réunion prévue le 20 septembre au siège des Nations Unies à New York : « Je n'irai pas à New York et je n'y enverrai aucune délégation. Je ne veux

pas cautionner la mascarade ».

#### **16 septembre 2006**

Quelques jours après la démission du Gouvernement de réconciliation nationale, suite au scandale des déchets toxiques, une nouvelle équipe est mise en place. La plupart des membres du précédent Gouvernement ont été reconduits, à l'exception des Ministres des Transports et de l'Environnement. Le nombre de Ministres passe de 32 à 36 du fait de la création de deux nouveaux ministères issus de la scission, respectivement des ministères de la Justice et de l'Intérieur. On note par ailleurs, la création de deux nouveaux Secrétariats d'Etat.

#### **16 septembre 2006**

A la suite de la démission, le 6 septembre, du Gouvernement, en désaccord avec la gestion de la crise des déchets toxiques, le Premier Ministre Charles Konan Banny présente au Président Gbagbo un nouveau Gouvernement. Il comporte six changements – dont ceux des Ministres des Transports et de l'Environnement – par rapport au précédent Gouvernement d'union nationale et conserve le même équilibre entre mouvance présidentielle, opposition et rébellion.

#### **6 octobre 2006**

Un sommet se tient sous l'égide de la Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), visant à définir les modalités de la nouvelle transition ; la précédente, décrite par la Résolution 1633 adoptée par l'ONU en octobre 2005, arrivant à terme le 31 octobre. Le sommet recommande la prolongation d'un an, du mandat du Président Laurent Gbagbo et du Premier Ministre Charles Konan Banny après le 31 octobre, dans le cadre de la nouvelle transition.

#### **17 octobre 2006**

L'Union Africaine (UA) décide de reconduire pour une période "n'excédant pas douze mois», le Président ivoirien Laurent Gbagbo et le Premier Ministre Charles Konan Banny.

#### **18 octobre 2006**

L'Union Africaine(UA), par la voie de son Président en exercice, Denis Sassou-N'Guesso, annonce la fin de la médiation du Président sud-africain, Thabo Mbeki.

### **1er novembre 2006**

Prenant acte "de l'impossibilité d'organiser des élections présidentielles et législatives à la date prévue, du 31 octobre 2006", le Conseil de Sécurité de l'ONU adopte à l'unanimité la Résolution 1721, qui souscrit à la décision du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union Africaine, selon

Source : [www.cotedivoirepr.ci](http://www.cotedivoirepr.ci)

laquelle "le Président Laurent Gbagbo demeurera Chef de l'État à partir du 1er novembre 2006 pour une nouvelle période finale de transition n'excédant pas 12 mois". Il approuve également la décision de proroger le mandat du Premier Ministre, Charles Konan Banny, pour la même période et lui donne des pouvoirs élargis. Ce dernier aura en effet pour mandat, de mettre en oeuvre toutes les dispositions de la feuille de route établie par le Groupe de Travail International (GTI) et des accords conclus entre les parties ivoiriennes en vue de l'organisation d'élections d'ici au 31 octobre 2007, au plus tard.

#### **Du 07 au 20 novembre 2006**

Son Excellence Monsieur Laurent GBAGBO, Président de la République de Côte d'Ivoire, a, dans le cadre de ses consultations populaires, convié les confessions religieuses, les organisations syndicales, féminines et de jeunesse, ainsi que les populations des grandes régions, à une concertation au Palais de la Présidence au Plateau. A l'issue de ces rencontres qui se sont achevées avec la communauté internationale vivant en Côte d'Ivoire (les ressortissants français, libanais et de la CEDEAO), il a invité chaque délégation à venir avec des propositions de sortie de crise.

#### **13 décembre 2006**

Le Conseil de Sécurité des Nations Unies prolonge le mandat des forces de paix en Côte d'Ivoire (onusienne et française) jusqu'au 10 janvier 2007.

#### **19 décembre 2006**

Lors d'une allocution télévisée, le Président Laurent Gbagbo dévoile son plan de paix. Il propose "un dialogue direct avec la rébellion" des Forces Nouvelles (FN) en vue du désarmement et de la réunification du pays. Il suggère "la suppression de la zone de confiance" qui "pose plus de problèmes qu'elle n'apporte de solutions», car elle "constitue un obstacle physique à la réunification du pays". Le Chef de l'Etat, Laurent Gbagbo, formule trois propositions complémentaires : "une amnistie générale", "la création d'un service civique national" et "la mise en place d'un programme d'aide aux déplacés de guerre".

### **2007**

#### **4 mars 2007**

A l'issue d'un dialogue entamé le 5 février à l'initiative du Président Gbagbo, celui-ci signe avec le dirigeant rebelle, Guillaume Soro, l' Accord de Paix de Ouagadougou prévoyant le départ des soldats français et des casques bleus de l'ONU, après la formation d'un nouveau gouvernement de transition. L'accord prévoit la relance du processus d'identification et d'enregistrement des électeurs en vue des élections prévues fin 2007. En outre, l'accord appelle les Nations Unies et les soldats français de l'opération Licorne à supprimer la zone tampon qui sépare le Nord du pays

aux mains des rebelles depuis septembre 2002 et le Sud contrôlé par les forces gouvernementales.

**27 mars 2007**

Signature à Ouagadougou, du 1er Accord Complémentaire à l'Accord Politique de Ouagadougou. Les parties signataires décident de désigner un nouveau Premier en la personne de M. Guillaume Soro, Secrétaire Général des Forces nouvelles. Il sera nommé à cette fonction par un décret pris par le Président de la République de Côte d'Ivoire.

**29 mars 2007**

Faisant suite à l'Accord de Ouagadougou signé le 4 mars entre le Gouvernement et les factions rebelles, le Président Laurent Gbagbo nomme Guillaume Soro, Chef des Forces Nouvelles (FN, rébellion), au poste de Premier Ministre, en remplacement de Charles Konan Banny, désigné en 2005 par la communauté internationale. Troisième Premier Ministre en cinq ans de crise, Guillaume Soro devra régler les questions du désarmement, de la réunification et de l'organisation des élections d'ici à la fin de l'année.

**4 avril 2007**

Guillaume Soro devient Premier Ministre.

**7 avril 2007**

Formation d'un nouveau Gouvernement de transition.

**12 avril 2007**

Signature d'une ordonnance d'amnistie couvrant les crimes et délits relatifs aux atteintes à la sûreté de l'Etat, liés aux troubles survenus entre le 17 septembre 2000 et le 4 mars 2007.

**13 avril 2007**

Adresse à la Nation du Premier Ministre dans laquelle il précise la mission spéciale du gouvernement, à savoir la résolution de la crise.

**16 avril 2007**

Début du démantèlement de la zone tampon qui séparait le nord du sud ivoirien depuis la fin 2002.

**02 mai 2007**

Séminaire à Yamoussoukro à l'intention des membres du Gouvernement, au cours duquel le Premier Ministre élabore la feuille de route du Gouvernement.

**11 mai 2007**

Suppression de la Zone de Confiance (ZDC) qui consacrait la partition de

la Côte d' Ivoire.

**19 mai 2007**

Cérémonie de destruction d'armes détenues par des groupes d'autodéfense dans l'ouest de la Côte d'Ivoire.

**24 mai 2007**

Création du Centre de Commandement Intégré (CCI).

**24 mai 2007**

Adoption de la matrice du Gouvernement en Conseil des Ministres.

**05 juin 2007**

Nomination par décret des Préfets, Secrétaires Généraux et Sous-Préfets, dans les zones ex-assiégées, qui marque le redéploiement de l'administration territoriale et la restauration de l'autorité de l'Etat.

**29 juin 2007**

Guillaume Soro échappe de justesse à une attaque à la roquette contre " son avion" à Bouaké, dans le centre du pays.

**16 juillet 2007**

Adoption de la Résolution 1765 qui prie l'ONUCI d'apporter son appui, entre autres, au Centre de Commandement Intégré, au redéploiement de l'administration, au processus électoral, aux personnes touchées par le conflit, à l'instauration d'un environnement politique positif, à la protection et à la promotion des droits de l'Homme ainsi qu'au processus du redressement économique de la Côte d' Ivoire.

**18 juillet 2007**

Table ronde des bailleurs de fonds en vue de financer les différentes phases du programme de sortie de crise

**30 juillet 2007**

Première visite du Président Laurent Gbagbo à Bouaké depuis 2002, pour la cérémonie de « la Flamme de la Paix », qui consacre définitivement la réunification de la Côte d' Ivoire.

**07 août 2007**

Les autorités politiques et militaires des Forces Nouvelles célèbrent la fête de l'indépendance dans la République, à Abidjan, au Palais Présidentiel, pour la première fois depuis le déclenchement du conflit en Côte d' Ivoire, le 19 septembre 2002.

**19 octobre 2007**

Séminaire organisé par les services de la primature sur le Service Civique

National.

**20 octobre 2007**

Meeting des "jeunes patriotes" à Gagnoa (Région natale du Président de la République), en présence du Chef du Gouvernement, Guillaume Soro, par ailleurs Secrétaire Général des Forces Nouvelles.

**09 novembre 2007**

Désignation de la société française SAGEM, en vue de piloter l'opération d'identification.

**26-30 novembre 2007**

Visite d'Etat du Président de la République dans les départements de Korhogo, Ferké, Boundiali et Tengréla, au nord de la Côte d'Ivoire, jusque-là sous le contrôle des Forces Nouvelles.

**28 novembre 2007**

Signature du 2<sup>e</sup> Accord Complémentaire à l'Accord Politique de Ouagadougou. Les parties signataires s'accordent sur la désignation, par le Gouvernement, de la société SAGEM- Sécurité, en qualité d'opérateur technique pour les opérations d'identification et d'inscription sur la liste électorale.

**28 novembre 2007**

Signature du 3<sup>e</sup> Accord Complémentaire à l'Accord Politique de Ouagadougou. Les parties signataires s'accordent sur un certain nombre de points. Notamment, le démarrage, au plus tard le 22 décembre 2007, du regroupement des ex- combattants, du stockage des armes et du démantèlement des milices ; le versement par le Gouvernement, d'une allocation- forfaitaire mensuelle, pour assurer les opérations de démobilisation, d'alimentation et de prise en charge des ex- combattants ; le redéploiement sur tout le territoire national , au plus tard le 30 décembre 2007, de l'Administration fiscale et douanière, sur la base du principe de l'unicité des caisses ; la réintégration dans la nouvelle Armée Nationale, des militaires des Forces Armées des Forces Nouvelles (FAFN) ayant régulièrement appartenu aux Forces Armées Nationales de Côte d'Ivoire, à la Gendarmerie et aux Corps paramilitaires.

**20 décembre 2007**

Adoption en Conseil des Ministres de l'ordonnance relative à la reconstitution des registres d'Etat- civils perdus ou détruits.

**20 décembre 2007**

Mise en place du groupe de travail sur la restructuration de l'armée.

**22 décembre 2007**

Lancement officiel du processus de démobilisation des ex-combattants simultanément à Tiébissou pour la partie gouvernementale et à Djébonoua dans la zone sous contrôle de l'ex-rebellion.

**27 décembre 2007**

Mise sur pied d'un comité technique pour le rétablissement de l'unicité des caisses de l'Etat dans les zones CNO.

**27 décembre 2007**

Début de la visite du Président Laurent Gbagbo dans le département d'Adzopé

**2008**

**12 janvier 2008**

Meeting de clôture de la visite d'Etat du Président de la République à Adzopé, en présence du Premier Ministre, Guillaume Soro.

**15 - 19 janvier 2008**

Visite des sites d'accueil du Service Civique identifiés à M'Bahiakro, Boundiali, Man et Sassandra dans la perspective de leur aménagement et équipement, en vue de les rendre opérationnels dans les meilleurs délais.

**24 janvier 2008**

Achèvement du regroupement des 12000 soldats des FDS-CI conformément à l'Accord Politique de Ouagadougou.

**20 février 2008**

Signature du décret portant création du groupe de travail sur la restructuration et la refondation des Forces Armées qui doit aboutir à la création d'une armée unifiée.

**20 février 2008**

Le Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies, Young Ji Choi, annonce le déblocage par la communauté internationale, d'un montant de 100 milliards de FCFA, en vue de financer les différentes étapes du programme de sortie de crise.

**22 février 2008**

Remise du cahier de charges à M. Kagnassy SIDI, représentant de la société SAGEM.

**28 février 2008**

La Banque Africaine de Développement (BAD) octroie une aide de 14 milliards de FCFA à la Côte d'Ivoire pour le financement du programme de sortie de crise.

#### **04 mars 2008**

A l'invitation de la jeunesse des Forces Nouvelles, dirigée par Konaté Zié, les Groupements de jeunes de toutes les sensibilités politiques, se sont retrouvés à Korhogo, au Nord de la Côte d'Ivoire, en zone ex-assiégée, pour célébrer l'an 1 de l'Accord Politique de Ouagadougou. Au cours de la manifestation, ils ont réaffirmé leur engagement à soutenir « fermement » le compromis ivoirien.

#### **23 , 24 et 25 mars 2008**

A l'invitation des populations Godè, Wan et Goli, le Président Lurent Gbagbo et son épouse célèbrent la fête de la Pâques dans le département de Béoumi, en zone ex-assiégée. A l'occasion, le Chef de l'Etat a adressé « un message de résurrection pour la Côte d'Ivoire », qui passe par la tenue des élections

#### **31 mars 2008**

Par arrêté N° 018/ PM/ Cab du 31 mars 2008, M. Malan Koffi est nommé Coordonnateur du Programme de Service Civique National (PSCN). A ce titre, il est chargé de la gestion administrative, technique, comptable et financière du Programme, y compris la gestion des ressources humaines et matérielles.

M. Malan Koffi était anciennement responsable de l'Unité d'Appui au Centre de Commandement Intégré (CCI)

#### **01 -02 avril 2008**

Rencontre du Premier Ministre avec les forces politiques en vue de faire le point de l'Accord Politique de Ouagadougou, un an après sa signature. Au cours des consultations, le Chef du gouvernement a réitéré sa détermination à conduire le processus de paix à son terme.

#### **02 avril 2008**

A l'issue de la série de consultations entreprises par le Premier Ministre Guillaume Soro, le Porte-parole des Forces Nouvelles, Konaté Sidiki, par ailleurs Ministre du Tourisme et de l'Artisanat, a annoncé pour « très bientôt », la suppression en zone Centre, Nord et Ouest, des « laissez-passer » instaurés dans cette partie du territoire ivoirien aux premières heures de la crise, pour des « raisons de sécurité ».

#### **03 avril 2008**

Le Conseil d'Administration de la Banque Mondiale a approuvé un don à la Côte d'Ivoire, pour la gouvernance et la relance économique d'un montant de 308 millions de dollars, soit environ 16 milliards de FCFA. Ce don permettra aux autorités ivoiriennes de financer les différentes phases de programme de sortie de crise, notamment le processus d'identification.

### **13 avril 2008**

Cérémonie au Camp Galliéni du Plateau, en présence du Chef de l'Etat, marquant le retrait définitif des fronts des soldats des Forces de Défense et de Sécurité (FDS). A l'occasion, le Président Laurent Gbagbo, Chef Suprême des Armées, s'est vu remettre une kalachnikov des mains du Ministre de la Défense, Amani N'Guessan Michel.

### **14 avril 2008**

Signature au Palais Présidentiel, de deux décrets. Le premier (N°2008- 134 du 14 avril) , porte sur la convocation du collège électoral de la République de Côte d'Ivoire en vue de l'élection présidentielle fixée au 30 novembre 2008. Le second (N°2008-135 du 14 avril), définit les modalités de la collaboration entre l' Institut National de la Statistique (INS) et la Société SAGEM Sécurité, dans le cadre du processus d'établissement de la liste électorale et des cartes d' électeur, pour les élections de sortie de crise.

### **16 avril 2008**

Dans une adresse solennelle à la tribune des Nations Unies, le Président de la République confirme la date du 30 novembre 2008 pour la tenue de l'élection présidentielle.

### **17 avril 2008**

Signature, à la Primature, de la convention entre l'Etat de Côte d'Ivoire et la société française SAGEM-Sécurité pour la mise en œuvre du processus d'identification.

### **23 avril 2008**

Dans le cadre d'une tournée Ouest Africaine, qui l'a conduit respectivement au Libéria, Ghana et Burkina-Faso, le Secrétaire Général des Nations Unies, Ban Ki-Moon, est arrivé en Côte d'Ivoire pour une visite de travail de 48 heures.

### **23 avril 2008**

En présence du Secrétaire Général des Nations Unies, Ban Ki-Moon, un protocole d'entente, d'un montant de 18 milliards de FCFA, est signé entre l'Etat de Côte d' Ivoire et les Bailleurs de fonds. Cet accord traduit le soutien de la Communauté Internationale au processus de sortie de crise.

### **24 avril 2008**

En présence du Président Laurent Gbagbo, du Secrétaire Général des Nations Unies, Ban Ki-Moon, du Premier Ministre, Guillaume Soro, des Présidents des Institutions, ainsi que du Corps Diplomatique, les partis politiques signent un Code de Bonne Conduite, élaboré par la Commission Electorale Indépendante (CEI).

### **02 mai 2008**

Début effectif à Bouaké, du regroupement des combattants des Forces Armées des Forces Nouvelles ( FAFN) .Mille soldats de l'ex-rébellion déposent les armes au cours d'une cérémonie officielle . Au même moment à Séguéla d'autres éléments des FAFN, emboitent le pas à ceux de Bouaké.

### **09 mai 2008**

3ème réunion du Cadre Permanent de Concertation (CPC), à Yamoussoukro. Au terme de la rencontre, les membres statutaires de cet organe de veille et de suivi de l'Accord Politique de Ouagadougou (APO), se sont félicités des avancées significatives enregistrées sur le chemin de la paix. Les audiences foraines, la fixation au 30 novembre 2008, de la date de l'élection présidentielle, le redéploiement de l'Administration, etc..., sont autant de points positifs que les Présidents Burkinabé, Blaise Compaoré, ivoirien, Laurent Gbagbo, le Premier Ministre, Guillaume Soro, ainsi que les leaders du PDCI, Henri Konan Bédié et du RDR, Alassane Ouattara, ont tenu à saluer. Avant d'inviter le Gouvernement et tous les acteurs politiques ivoiriens, à tout mettre en œuvre afin que l'échéance du 30 novembre soit respectée.

### **12 mai 2008**

En présence de M. Boureima Badini, Représentant du Président Blaise Compaoré, Facilitateur dans la crise ivoirienne, 192 ex-combattants des Forces Armées des Forces Nouvelles (FAFN), sont réinsérés à Togonieré, dans le département de Ferkéssédougou, par le Programme National de Réinsertion et de Réhabilitation Communautaire (PNRCC).

### **13 mai 2008**

Début du redéploiement de l'Administration douanière dans les zones Centre, Nord et Ouest (CNO). C'est la ville de Ouangolodougou, située dans l'extrême Nord du pays, qui a accueilli le premier contingent de douaniers, composé de 26 agents, dont 13 des Douanes Ivoiriennes et 13 des Forces Nouvelles. La cérémonie officielle de réinstallation de ses « soldats de l'économie » a été présidée par le Ministre de l'Economie et des Finances, Chales Diby Koffi.

### **17 mai 2008**

450 soldats des Forces Armées des Forces Nouvelles (FAFN) basés à Kani, sont regroupés en présence du Premier Ministre, Soro Guillaume, également Secrétaire Général des Forces Nouvelles, des membres du Gouvernement, du Corps préfectoral, ainsi que des Forces impartiales

### **19 mai 2008**

Absent de Séguéla, puis de Kani ( au nord de la Côte d' Ivoire) lors du regroupement des ex-combattants des Forces Nouvelles( FN) relevant de son autorité, le Commandant Koné Zackaria, est relevé de ses fonctions par le Premier Ministre, Guillaume Soro, également Secrétaire Général des

FN. Il est immédiatement remplacé à ce poste par le Commandant Issiaka Ouattara dit Wattao, Chef d'Etat-Major Adjoint des Forces Armées des Forces Nouvelles.

#### **19 mai 2008**

Au nom des Forces Nouvelles (FN), les Ministres Moussa Dosso (Enseignement Technique) et Sidiki Konaté (Tourisme) ont procédé à la rétrocession à Séguéla et à Vavoua ( sous contrôle des FN), des mairies aux différents responsables municipaux de ces deux localités.

#### **21 mai 2008**

Le Ministre de la Justice, Koné Mamadou, présente officiellement le Mode Opératoire relatif à la reconstitution des registres d'Etat civil perdus ou détruits. L'opération qui va s'étendre sur 4 mois, va coûter environ 7 milliards de francs CFA

#### **22 mai 2008**

En application du protocole additionnel de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) sur la démocratie et la bonne gouvernance, le Président de la Commission de l'Institution sous-régionale, Ibn Chambas, a remis au Président de la Commission Electorale Indépendante (CEI), Robert Mambé Beugré, un chèque d'une valeur de 250 millions de francs CFA comme contribution de la CEDEAO au processus électoral.

#### **26 mai 2008**

Retour en caserne des éléments de la garde rapprochée du Commandant Koné Zackaria, des Forces Armées des Forces Nouvelles ( FAFN) qui avaient le maquis par peur de représailles suite au limogeage de leur Chef, Koné Zackaria . Tombé en disgrâce avec la haute hiérarchie militaire des FAFN, le Commandant Koné Zackaria séjourne en ce moment à Ouagadougou, sous le contrôle des autorités burkinabé.

#### **26 mai 2008**

Début effectif du Service Civique sous l'impulsion du Programme National de Réinsertion et de Réhabilitation Communautaire (PNRRC). 250 ex-combattants démobilisés des Forces Armées des Forces Nouvelles, entament une formation « civique et citoyenne » dans un centre scolaire de Bouaké (Centre de la Côte d'Ivoire).

#### **27 mai 2008**

Le Gouvernement ivoirien verse à l'opérateur technique privé, SAGEM-Sécurité, chargé de l'identification de la population et du recensement électoral, 10 milliards de franc CFA, représentant la première tranche des 46,7 milliards constituant le coût global du financement des différentes phases du processus d'identification.

### **31 mai 1008**

L'Institut National de la Statistique (INS) et la société SAGEM- Sécurité signent un mode opératoire unique pour les opérations d'Identification et du Recensement électoral. Cette signature qui s'est faite en présence du Premier Ministre, Guillaume Soro, et des Représentants Spéciaux du Secrétaire Général de l'ONU et du Facilitateur, intervient après la prise par le Président de la République, S.E.M. Laurent GBAGBO, le 14 avril 2008, du décret 2008-135, établissant un partenariat entre les deux structures précitées, intervenant dans le processus électoral.

### **04 juin 2008**

Le Premier Ministre, Guillaume Soro et le Commissaire Européen, chargé du Développement et de l'Aide Humanitaire, Louis Michel, signent à Bruxelles, en Belgique, le document du 10ème Fonds Européen de Développement (FED) d'un montant de 143 milliards de Francs CFA, au bénéfice de la Côte d'Ivoire. Ce fonds servira principalement à financer les différentes phases du programme de sortie de crise.

### **13 juin 2008**

L'Etat de Côte d'Ivoire verse à la société SAGEM- SECURITY, opérateur technique français chargé de l'identification et de la confection des listes électorales, pour la seconde fois, la somme de 10 milliards de Francs CFA, représentant la seconde tranche des 66,7 milliards de Francs CFA, coût global de l'opération.

### **07 juillet 2008**

Une délégation conjointe de l'Union Européenne (UE) et du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) rencontre à Bouaké le Premier Ministre, Guillaume Soro, dans le cadre du financement du processus de paix.

### **10 juillet 2008**

5ème réunion du Comité d'Evaluation et d'Accompagnement (CEA) de l'Accord Politique de Ouagadougou au Burkina-Faso, en vue de procéder à une analyse approfondie de la situation sociopolitique en Côte d'Ivoire. Au terme des travaux, le CEA a maintenu la date du 30 novembre pour le premier tour de la présidentielle. En outre, les membres du CEA ont marqué leur préoccupation pour le retard dans le financement des différentes phases du programme de sortie de crise. Notamment des élections.

### **14 juillet 2008**

Le Président Laurent Gbagbo se rend à Séguéla et Vavoua, en zone ex-assiégée. Dans ces deux localités secouées ces dernières semaines par une mutinerie des soldats proches de l'ex-Commandant de la Zone, Koné Zackaria, le Chef de l'Etat exhorte les Ivoiriens à s'engager dans la voie de la paix et confirme par la même occasion, la date du 30 novembre pour la tenue de l'élection présidentielle.

Le Premier Ministre, Guillaume Soro, rassure les uns et les autres que le budget pour le financement de l'élection présidentielle est bouclé.

#### **24 juillet 2008**

Toutes les structures techniques et politiques impliquées dans la sortie de crise (SAGEM, INS, ONI, CNSI), conduites par le Président de la CEI, Robert Mambé Beugré, présentent au Chef de l'Etat, le mode opératoire de l'identification de la population et du recensement électoral.

#### **27 - 29 juillet 2008**

Visite d'Etat de 72 heures du Président de la République au Burkina- Faso. Pendant trois jours, Laurent Gbagbo et son homologue burkinabè, Blaise Compaoré, également Facilitateur du dialogue inter- ivoirien, ont, par des gestes et des symboles forts, notamment à travers la signature d'un Traité d'amitié et de coopération, mais aussi par des propos très significatifs, donné un véritable coup de fouet, aux relations de coopération entre les deux pays qui ont connu ces dernières années, des « soubresauts ». Un communiqué conjoint a sanctionné ces retrouvailles Ivoiro- Burkinabè.

#### **30 juillet 2008**

Célébration à Bouaké, fief de l'ex-rébellion, de l'An 1 de la « Flamme de la Paix », en présence des Présidents ivoirien, burkinabè, du Représentant du Chef de l'Etat malien, du Premier Ministre Guillaume Soro ainsi que des leaders de l'opposition significative. Des prières ont été dites par toutes les confessions religieuses afin que le Tout- Puissant continue d'assister la Côte d'Ivoire engagée dans un processus de paix irréversible.

#### **07 août 2008**

Célébration du 48ème anniversaire de l'accession de la Côte d'Ivoire à la souveraineté nationale, marquée par une cérémonie de prise d'armes au Palais Présidentiel . Pour la première fois, sur le parvis de la Présidence de la République, en présence du Chef de l' Etat, du Premier Ministre, ainsi que les Corps Constitués , une section mixte d'éléments du Centre de Commandement Intégré ( CCI), issue des Forces Armées des Forces Nouvelles( FAFN) et des Forces de Défense et de Sécurité ( FDS) défilent à l'unisson . Déjà l'année dernière, une section des FAFN avait pris part au défilé militaire.

#### **10 août 2008**

1500 valises de la Sagem- Security, en provenance d'Italie, et constituant le premier kit d'enrôlement, ont été débarquées à l'aéroport International Félix Houphouët-Boigny. Ce, en présence, notamment du Président de la Commission Electorale Indépendante (CEI), Beugré Mambé Robert, du Directeur de Cabinet du Premier Ministre, Koffi Koffi Paul, ainsi que du Secrétaire Général Adjoint de l'ONUCI, Abou Moussa.

#### **25 août 2008**

La société française, SAGEM – SECURITY, réceptionne le deuxième lot de

matériel destiné à l'identification des populations ivoiriennes. Composé notamment d'un serveur, ce matériel qui constitue le gros lot des équipements, à en croire les responsables de cette société de droit français, va servir de fichier de base à toutes les opérations d'identification qui vont être lancées bientôt.

### **15 septembre 2008**

Lancement du processus d'identification des populations et du recensement électoral, à la Fondation Félix Houphouët – Boigny pour la Recherche de la Paix de Yamoussoukro, en présence du Président Laurent Gbagbo, du Représentant Spécial du Secrétaire Général de l'ONU en Côte d'Ivoire, Young J. Choi ainsi que du Président de la Commission Electorale indépendante (CEI). Porte d'entrée des élections, ce processus est prévu pour durer 45 jours, et permettra à 9 millions d'Ivoiriens d'obtenir leurs cartes d'identité et d'électeurs. L'opération concerne les personnes âgées de 18 ans et plus.

### **15-16 septembre 2008**

Tenue à Ouagadougou, capitale burkinabè, de la 6ème réunion du Comité d'Évaluation et d'Accompagnement (CEA). Ce 6ème conclave s'est appesanti «exclusivement sur la question militaire, du règlement définitif de plusieurs aspects liés à cette question». Il s'agit, entre autres, du quota des ex-combattants des Forces Armées des Nouvelles (FAFN) devant intégrer la Nouvelle Armée ; de l'indemnisation des démobilisés des FAFN, ainsi que de leurs grades acquis au sein de l'ex-rébellion.

### **Samedi 11 Octobre 2008**

Au terme d'un séminaire-bilan de l'Accord Politique de Ouagadougou, l'ex-rébellion ivoirienne des Forces Nouvelles, qui contrôle toujours la moitié nord de la Côte d'Ivoire, «recommande», le report de l'élection présidentielle, dont le premier tour a été fixé au 30 novembre, par la Commission Electorale Indépendante (CEI).

### **10 novembre 2008**

Tenue à Ouagadougou, capitale du Burkina- Faso, de la 4ème Réunion du Cadre Permanent de Concertation ( CPC). Le Président Laurent Gbagbo et les autres membres de cet organe de veille de l' Accord Politique de Ouagadougou( APO), ont constaté l' impossibilité d' organiser le 30 novembre 2008 le premier tour de l' élection présidentielle, comme initialement indiqué par la Commission Electorale Indépendante ( CEI).. Le CPC a instamment invité le Président de la CEI à établir sans délai un chronogramme précis devant être publié avant le 31 décembre 2008, aux fins de la fixation de la nouvelle date pour l' organisation du 1er tour de l' élection présidentielle.

### **18 novembre 2008**

Lancement des opérations d'identification et de recensement électoral à Bouaké, " capitale " de la zone Centre, Nord et Ouest( CNO).

### **26 novembre 2008**

Rencontre entre le Premier Ministre, Guillaume Soro et les Ambassadeurs accrédités en Côte d'Ivoire, à la salle " les pas perdus" du Palais Présidentiel. Au centre des échanges, le point du processus de sortie de crise en Côte d'Ivoire, après la 4ème réunion du Cadre Permanent de Concertation ( CPC) qui s'est tenue à Ouagadougou, au Burkina- Faso, le 10 novembre 2008 et qui a constaté l'impossibilité d'organiser le 1er tour de l'élection présidentielle en Côte d'Ivoire, le 30 novembre 2008.

### **09 décembre 2008**

Le Chef de l'Etat, reçoit séparément, au Palais Présidentiel, les délégations du FPI et des Forces nouvelles pour taire les dissensions nées de la question du désarmement avant ou après les élections. Un face- à-face entre les deux parties aux fins d'aplanir définitivement les divergences, est annoncé pour le 20 décembre 2008.

### **24 décembre 2008**

Le Président de la République, de Côte d'Ivoire, S.E.M. Laurent Gbagbo et le Premier Ministre, Guillaume Soro signent conjointement le quatrième Accord Complémentaire à l' Accord Politique de Ouagadougou. Cet accord qui règle le problème des grades des militaires de l' ex- rébellion, prévoit également l'intégration de quelque 5000 de ces ex-combattants dans la nouvelle armée « dans un délai de 2 ans »

## **2009**

### **28 janvier 2009**

Le Ministre de l'Intérieur, Désiré Tagro signe l'arrêté affectant 2000 Policiers en zone Centre Nord et Ouest(CNO), et ce, conformément à l'Accord Politique de Ouagadougou.

### **03 février 2009**

Présent à Bouaké depuis quelques jours pour booster le processus de paix, le Premier Ministre, Monsieur Guillaume Kigbafori SORO, a présidé deux réunions consacrées aux questions militaires. Ont pris part à ces rencontres, MM. Boureïma BADINI, Représentant Spécial en Côte d'Ivoire du Facilitateur du Dialogue direct, Michel Amani N'GUESSAN, Ministre de la Défense, ainsi que les Généraux Philippe HOUBRON, Commandant de la Force Licorne, Philippe MANGOU, Chef d'Etat-Major des Forces de Défense et de Sécurité de Côte d'Ivoire, Mouhamoudou KANDJI, Commandant en Second des Forces de l'ONUCI, et le Chef d'Etat-Major des Forces armées des Forces Nouvelles, Soumaila BAKAYOKO.

Ces rencontres ont planché essentiellement sur le recrutement et le

regroupement des 5000 éléments issus des Forces Armées des Forces Nouvelles qui sont susceptibles d'intégrer la nouvelle Armée Nationale.

### **16 février 2009**

Tenue à Ouagadougou, capitale du Burkina- Faso, de la 6ème réunion du Comité d'Evaluation et d'Accompagnement (CEA) de l'Accord Politique de Ouagadougou. Le Président Blaise Compaoré , Facilitateur du dialogue inter-ivoirien a exhorté , à l'occasion, les parties signataires dudit Accord, à « une application diligente qui donnera une visibilité complète au processus de paix et de réconciliation nationale ».

### **23 mars 2009**

Rencontre entre le Président de la République et les différents acteurs impliqués dans l'Accord complémentaire IV de Ouagadougou, au Palais Présidentiel. Il s'agissait de donner "un coup de fouet "au processus de sortie de crise, selon les termes du Chef de l'Etat, Chef Suprême des Armées

### **24 mars 2009**

A leur demande, les représentants des Forces Nouvelles, ont échangé avec le Chef de l'Etat au Palais Présidentiel toujours dans le cadre de l'application l'Accord complémentaire IV de Ouagadougou.

### **20 avril 2009**

Dans le cadre du programme de sortie de crise et conformément à la promesse du Ministre ivoirien de l' Economie et des finances, Charles Koffi Diby, SAGEM SECURITE, Opérateur technique français , qui joue un rôle important dans le processus électoral, réceptionne un chèque de 5 milliards de FCFA. Cette somme , représente un acompte sur un total de 13 milliards F CFA d' arriérés que l' Etat de côte d' Ivoire doit à cet opérateur pour mener à bien le processus d' enrôlement des populations.

### **20 avril 2009**

Conclave de toutes les entités des Forces Nouvelles ( FN/ex- rébellion) à Bouaké pour procéder à une analyse de la situation socio- politique et de l'appel à démission lancé au Premier Ministre, par ailleurs Secrétaire Général des FN , par les Délégués de ce mouvement , une semaine auparavant. Sur la question , le communiqué indique que « le rapport des Délégués a été entendu et sera étudié ».

### **5 mai 2009**

Conformément aux dispositions de l' annexe IV de l' Accord Politique de Ouagadougou, relatives à la sécurisation du processus de sortie de crise, le premier contingent des Forces de Défense et de Sécurité ( FDS- CI), composé de 50 Gendarmes et 50 Policiers, a quitté Abidjan pour Bouaké, fief de l'ex- rébellion.

Ces éléments, notons- le, font partie des 8.000 éléments devant être mis à la disposition du Centre de Commandement Intégré(CCI) pour sécuriser le processus électoral.

### **8 mai 2009**

Cérémonie officielle, à Yamoussoukro, de mise en route des éléments issus des Forces de Défense et de Sécurité( FDS) et des Forces Armées des Forces Nouvelles ( FAFN) .Au nombre de 200 ( 100 soldats des FDS et 100 autres des FAFN), ces éléments font partie des 8.000 hommes qui seront mis à la disposition du Centre de Commandement Intégré ( CCI) en vue de sécuriser le processus électoral.

### **18 mai 2009**

5ème réunion du Cadre Permanent de Concertation(CPC) à Ouagadougou, au Burkina- Faso, en présence du Président Blaise Compaoré, Facilitateur du dialogue inter- ivoirien ; du Président Laurent Gbagbo ; du Premier Ministre, Guillaume Soro ; des leaders du PDCI- RDA et du RDR, Henri Konan Bédié et Alassane Ouattara. Tous ont endossé la date du 1er tour de la présidentielle (29 novembre 2009) prise par décret présidentiel, en Conseil des Ministres le 14 mai dernier.

En outre, des dates majeures pour booster le processus de sortie de crise ont été arrêtées au sortir du conclave. Notamment, le 20 mai 2009 : fin de l'opération de la reconstitution des registres de l'Etat- civil et début de la passation des charges entre les "Commandants de zones" et le Corps préfectoral ; 30 juin 2009 : fin de l'enrôlement ; septembre : publication de la liste électorale ; et mi- novembre 2009 : début de la campagne électorale.

### **30 juin 2009**

La Commission Electorale Indépendante (CEI) annonce la fin du d'enrôlement, pilier essentiel du processus électoral.

### **21 juillet 2009**

Lancement officiel à Grand- Bassam, par la Commission Electorale Indépendante (CEI), du traitement informatique des données recueillies lors de l'identification de la population et du recensement électoral. Cette opération, s'étendra progressivement sur toute l'étendue du territoire national

### **15-18 septembre 2009**

Visite officielle du Président du Faso, S.E.M. Blaise Compaoré, en Côte d' Ivoire. Le Conseil des Ministres conjoint, la remise des clés de la ville de Yamoussoukro au Chef de l' Etat burkinabé, la rencontre avec les

populations de Mama( village natal du Président Laurent Gbagbo) et le discours de Blaise Compaoré à l'Assemblée Nationale de Côte d'Ivoire, ont été les temps forts de ce cette visite officielle. Par ailleurs avant de quitter Abidjan, l'hôte de marque a été élevé à la Dignité de " Grand Croix » » par son homologue ivoirien.

### **6 octobre 2009**

Remise solennelle au Président de la République, au Palais Présidentiel, en présence du Premier Ministre, des Présidents d'Institution, des Ambassadeurs accrédités en Côte d'Ivoire et de diverses autres personnalités, du coffret électronique contenant la liste électorale provisoire. « Nous avons fait cette cérémonie pour montrer à tout le monde que nous avançons ; qu'en Côte d'Ivoire, il n'y a pas de pessimisme. Ce sont ceux qui sont en dehors de la Côte d'Ivoire qui entretiennent le pessimisme », a fait remarquer le Chef de l'Etat à l'occasion.

### **10 novembre 2009**

Remise de la liste électorale provisoire - dans sa version papier - au Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies, par le Président de la Commission Electorale Indépendante, M. Robert Beugré Mambé, qui, lui, l'a reçue des mains du Directeur de Cabinet Adjoint du Premier Ministre chargé du programme de sortie de crise, M. Koffi Koffi Paul.

Notons que 5 300 586 personnes ont été croisées positivement sur les 6 384 253 enrôlées lors de l'opération d'identification et de recensement électoral soit un taux de réalisation de 83%.

Quant aux 1 433 985 enrôlés, ils demeurent toujours introuvables dans les fichiers historiques.

### **16 novembre 2009**

Signature à Mankono (Centre- Nord de la Côte d'Ivoire), par le Président de la République, S.E.M. Laurent Gbagbo, de 7 décrets relatifs au volet militaire de l'Accord Politique de Ouagadougou. Le Chef de l'Etat était à Mankono dans le cadre d'une visite d'Etat qu'il effectuait dans la région du "Worodougou", du 16 au 19 Novembre 2009.

## **20 novembre 2009**

Publication par le Président du Conseil Constitutionnel, Paul Yao N'dré, de la liste des Candidats retenus à la prochaine élection présidentielle. Ils sont au nombre de 14 sur 20 candidats enregistrés par la Commission Electorale Indépendante (CEI), à être retenus. Les poids lourds de la classe politique ivoirienne, Laurent Gbagbo (Majorité Présidentielle), Henri Konan Bédié (PDCI- RDA) et Alassane Ouattara (RDR) figurent sur cette liste des candidats retenus.

## **22 novembre 2009**

Affichage par la Commission Electorale Indépendante (CEI), de la liste électorale provisoire.

## **03 novembre 2009**

Tenue à Ouagadougou, capitale du Burkina- Faso, de la 6ème réunion du Cadre Permanent de Concertation( CPC) qui a réuni autour d'une même table, outre le Facilitateur dans la crise ivoirienne, Blaise Compaoré, le Président Laurent Gbagbo, les principaux leaders de l' opposition , Henri Konan Bédié( PDCI), Alassane Ouattara( RDR).

Au terme de la rencontre, le CPC a proposé la période de fin- février début mars 2010 pour le premier tour de la présidentielle en Côte d' Ivoire.

## **2010**

### **21 janvier 2010**

Lancement à Bouaké, en présence du Ministre de la Défense, Amani Michel, des opérations d'intégration des 5.000 Volontaires pour la Nouvelle Armée(VAN), tous issus des Forces Armées des Forces Nouvelles (FAFN, ex-rébellion).

### **28 janvier 2010**

Adoption par le Conseil de Sécurité des Nations Unies de la Résolution 1911/2010 sur la Côte d'Ivoire.

Dans cette Résolution, les membres du Conseil de Sécurité «se félicitent du progrès accompli vers l'établissement de la liste électorale définitive, y compris la publication de la liste provisoire certifiée par le Représentant spécial du Secrétaire Général ». Par ailleurs, ils « se déclarent à nouveau déterminés à soutenir pleinement un processus électoral crédible en Côte d'Ivoire ». En outre, ils « demandent instamment aux parties prenantes ivoiriennes de faire en sorte que la liste électorale définitive soit publiée, d'annoncer officiellement la date du premier tour de l'élection présidentielle et de respecter intégralement leurs engagements ».

### **12 février 2010**

Suite à l' affaire du croisement parallèle des 429.000 pétitionnaires par les services du Président de la Commission Electorale Indépendante ( CEI ), Beugré Mambé, le Chef de l' Etat, S.E.M. Laurent Gbagbo , en vertu de l'Article 48 de la Constitution, annonce la double dissolution de la Commission Electorale Indépendante ( CEI ) et du Gouvernement en vue de « lever toute hypothèque sur le processus de paix et permettre à la Côte d' Ivoire d' aller en toute confiance, à des élections propres ».

### **19 février 2010**

Suite à la double dissolution de la Commission Electorale Indépendante (CEI ) et du Gouvernement, le Président de la République, S.E.M. Laurent Gbagbo, prend un décret qui autorise les Ministres de la Défense, de l'Intérieur ainsi que de l'Economie et des Finances, à expédier les affaires courantes, et ce, en attendant la formation de la nouvelle équipe gouvernementale.

### **22 février 2010**

Visite de travail en Côte d' Ivoire du Président du Faso, S.E.M. Blaise Compaoré, Facilitateur du dialogue inter- ivoirien, en vue de trouver une solution négociée à la crise née de la double dissolution par le Président Laurent Gbagbo, le 12 février 2010, de la Commission Electorale Indépendante(CEI) et du Gouvernement.

### **23 février 2010**

Formation d'un nouveau Gouvernement, par décret N° 2010 – 28 du 23 février 2010, suite à la double dissolution par le Président Laurent Gbagbo le 12 février 2010, de la Commission Electorale Indépendante(CEI) et du Gouvernement.

Notons que 16 postes ont été pourvus sur les 27 que compte le Gouvernement Soro II, depuis la signature de l'Accord Politique de Ouagadougou, le 4 mars 2007.

## **26 février 2010**

Premier Conseil des Ministres du Gouvernement Soro II sous la présidence du Chef de l'Etat, S.E.M. Laurent Gbagbo.

15 des 16 Ministres issus de la mouvance présidentielle et des Forces Nouvelles, sur les 27 que compte la nouvelle équipe gouvernementale ont répondu présents.

Au terme des travaux, le Premier Ministre, Guillaume Soro a, dans une déclaration, affirmé avoir « informé le Conseil de ce que la Commission Electorale Indépendante(CEI) a été rétablie et que les discussions se poursuivaient avec les partis membres du RHDP aux fins de finaliser la constitution du Gouvernement ».

## **10 mai 2010**

En vue de booster le processus de sortie de crise quelque peu grippé, le Président Laurent Gbagbo fait le déplacement de la résidence de l'ex- Chef d' Etat, Henri Konan Bédié, leader du Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI)membre du Rassemblement des Houphouétistes pour la Démocratie et la Paix( RHDP).

Ont pris part à la rencontre, notamment, le Premier Ministre, Guillaume Soro ; le Représentant Spécial du Facilitateur du dialogue inter- ivoirien, Boureima Badini ainsi que plusieurs de leurs collaborateurs.

La rencontre historique entre les deux hommes est sanctionnée par l'annonce par Henri Konan Bédié du report de la marche des jeunes du RHDP initialement prévue pour le 15 mai 2010.

## **2 juin 2010**

Au terme de la première phase du contentieux électoral relatif à la liste électorale provisoire dite " liste grise", une importante séance de travail a réuni autour du Président Laurent Gbagbo, au Palais Présidentiel, le Premier Ministre, Guillaume Soro ainsi que les représentants des différentes structures techniques en charge du processus électoral.

Au terme des discussions, le Premier Ministre qui s'est réjoui d' avoir eu « des convergences de points de vue au cours de cette réunion », a annoncé une autre rencontre pour le vendredi 4 juin 2010 en vue de « proposer dans les meilleurs délais , la date des élections ».

## **15 juin 2010**

Conformément à l'Accord Politique de Ouagadougou et en présence du Ministre de la Justice, Koné Mamadou, représentant le Premier Ministre, Guillaume Soro ; du Ministre de la Défense, Amani Michel ; des Généraux Youssouf Bakayoko et Philippe Mangou, respectivement Chefs d' Etat – Major des Forces Armées des Forces Nouvelles( FAFN) et des Forces de Défense et de Sécurité (FDS- CI), ainsi que des Forces impartiales, les FAFN procèdent à Korhogo, à l' occasion d'une cérémonie officielle, à l'encasernement de leurs premiers éléments, volet essentiel du processus de désarmement .

Au nombre de 500 sur les 1200 attendus, ces éléments qui ont répondu aux critères de la Nouvelle Armée, forment le tout nouveau 4ème Groupement d' Instruction (GI 4), placé sous le Commandement de Fofié kouakou, ex- Com' zone de Korhogo.

## **21 juin 2010**

En accord avec le Président de la République, S.E.M. Laurent GBAGBO, et après consultation des membres du Cadre Permanent de Concertation (CPC) issu de l'Accord Politique de Ouagadougou(APO), ainsi que des partenaires au processus de paix, le Premier Ministre, Monsieur Guillaume Kigbafori SORO, lance l'opération de vérification de la liste électorale provisoire . Celle-ci portera sur les pétitionnaires, au nombre de 1.700.000 personnes, croisés positivement par ascendance présents sur la liste dite " blanche" par rapprochement avec des informations d'état civil.

Ce travail de vérification sera mené au niveau local par 79 comités de vérification départementaux, dont 10 pour le District d'Abidjan. Au niveau central, l'opération de vérification de la liste électorale provisoire sera, elle,

conduite par les structures impliquées en présence de représentants des membres du CPC, de l'ONUCI et du Bureau de la Facilitation.

## **20 juillet 2010**

Démarrage du contentieux sur la liste électorale provisoire, sur une partie du territoire du District d'Abidjan. La Commission Electorale Indépendante (CEI) qui dit compter sur l'esprit civique des uns et des autres, pour la bonne réalisation de cette opération, annonce pour l'occasion, que «pour l'intérieur du pays et l'étranger, les opérations débiteront progressivement».

## **5 août 2010**

A l'issue d'un Conseil des Ministres extraordinaire, qui s'est tenu le 5 août 2010 à Yamoussoukro- et sur proposition de la Commission Electorale Indépendante (CEI)- le Président Laurent Gbagbo signe le décret N° 2010-207 du 05 août 2010, portant convocation du Collège électoral de la République de Côte d'Ivoire en vue de l'élection du Président de la République.

On retient que ledit Collège est convoqué pour le 1<sup>er</sup> tour de la présidentielle, le dimanche 31 octobre 2010. Notons que si aucun des candidats n'obtient pas la majorité absolue au 1<sup>er</sup> tour, un second tour du scrutin sera organisé, quinze jours après la proclamation des résultats définitifs du 1<sup>er</sup> tour par le Conseil Constitutionnel entre les deux candidats ayant recueilli le plus grand nombre de suffrages.